

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GUICHE

**Séance du 10 mars 2021**

L'an deux mil vingt et un et le dix mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 2 mars 2021, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ et Christophe SALLABERRY.

Absente : Delphine LESTASTEREYRES.

Secrétaire de séance : Sandrine BUSSIRON.

**Objet : Rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement**

Le Maire expose à l'assemblée que la Communauté d'Agglomération Pays Basque lui a transmis le rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement établi pour l'exercice 2019.

Il ajoute que ce rapport doit être présenté à chaque conseil municipal des communes membres de l'intercommunalité dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le Maire invite en conséquence le Conseil Municipal à prendre connaissance du rapport dont il expose les informations essentielles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ADOpte** le rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Fait et délibéré à GUICHE, le 10 mars 2021

Le Maire,



*J. Y. Bussiron*  
Jean Yves BUSSIRON